

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 30 (1950)
Heft: 7

Buchbesprechung: Études bibliographiques

Autor: Senarclens, Jean de / Aymard, Philippe / G.B.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

Nous avisons nos lecteurs que nous ne sommes pas en mesure de leur procurer les livres mentionnés sous cette rubrique. Ils devront les demander à leur libraire habituel, ou au Centre de documentation et vente du livre suisse, 57, rue de l'Université, Paris-7^e (Tél. Littré 86-57), où ils pourront obtenir tous renseignements au sujet des livres édités en Suisse.

Bertrand DE LA SALLE. **Ce monde où nous vivons.** — Paris, Centre de documentation et vente du livre suisse, 1950. In-8^o, 230 pages, 375 fr.

Au moment de faire mon choix entre les innombrables bouquins qui encombraient mon bureau pour en emporter quelques-uns en vacances, mon regard tomba sur l'un d'eux : Bertrand de La Salle, *Ce monde où nous vivons*. Mon frère m'avait confié qu'il en avait fait son livre de chevet. Je fus tenté et l'emportai. Bien m'en prit. C'est exactement le livre qui convient aux lectures paisibles, aux méditations que seuls quelques jours de vacances permettent de poursuivre.

Bertrand de La Salle s'efforce de repenser les institutions de notre temps, en fonction des modifications apportées par l'âge industriel, modifications infiniment plus profondes que toutes celles qui se sont produites pendant les dix-neuf premiers siècles de notre ère.

Notre monde est entré en régression sociale et morale parce qu'à côté et au-dessus des personnes physiques sont nées des sociétés anonymes, personnes morales qui, créées en vue de réaliser un profit, sont par leur nature même inaccessibles à la morale.

D'autre part, le pouvoir est passé, sur le plan privé, des propriétaires aux administrateurs et aux directeurs ; sur le plan public du législateur aux fonctionnaires et aux mandataires de différents groupements, tels que partis, syndicats, etc.

Notre seule certitude, c'est qu'une crise d'institutions est ouverte, entraînant une lutte pour le pouvoir et un état de désordre autoritaire. L'âge industriel attend ses doctrines tout comme, au XVIII^e siècle, la démocratie qui cherchait à se fonder, attendait les siennes.

Or, le but des institutions étant de servir les hommes, B. de La Salle s'efforce de définir l'une de leurs principales aspirations : la liberté. D'après Montesquieu, « la liberté politique dans un citoyen est cette tranquillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun a de sa sûreté ». L'auteur enchaîne :

Pour l'individu, la liberté est prérogative, pour la société elle constitue un devoir. Et précisément le devoir d'assurer une certaine sécurité. Si la liberté est notre but, alors il faudrait prendre la peine d'imaginer des institutions qui puissent la fonder et la faire respecter.

La solution, Bertrand de La Salle la voit, sur le plan interne comme sur le plan international, dans la création d'organes nouveaux chargés de régir l'économie. Aux trois pouvoirs de Montesquieu, il en ajoute un nouveau, le pouvoir économique, qui doit s'exercer de façon indépendante afin d'être efficace, mais qui doit être soumis à la suprématie parlementaire et judiciaire.

Il conclut :

L'Etat fort est un mythe. Le fait qu'on aime à employer ce terme, de nos jours, démontre tout simplement qu'on reste obsédé par cette volonté de puissance que la « grande régression » a déchaînée sur le monde. Croit-on la purifier en en faisant hommage à l'Etat ? Non, rêvons plutôt d'un Etat juste.

Le livre, de l'aveu même de son auteur, n'apparaît pas comme complètement achevé. Il est de ceux, dit-il, qu'il convient de dédier à ceux qui se feront, peut-être, ses continuateurs. Il n'en est pas moins étonnamment riche, riche de sens, de substance, de révélation, riche aussi par les réflexions qu'il suscite, les conclusions qu'il suggère sans toujours les exprimer. Souhaitons qu'il soit lu et médité par ceux qui exercent une influence sur nos institutions.

Jean de SENARCLENS

Jean MARCHAL. **Cours d'économie politique, tome I.** — Paris, Librairie de Médecis, 1950. In-8^o, 937 pages, 1.500 fr. fr.

Il n'est pas exagéré de dire que l'ouvrage de M. Marchal — c'est d'ailleurs plus et mieux qu'un cours — marquera un tournant dans l'histoire de la pensée économique contemporaine.

Rompant délibérément avec une tradition presque centenaire et avec l'enseignement classique de ses collègues de l'Université, M. Marchal, qui occupe avec brio une chaire d'économie politique à la Faculté de droit de Paris, a voulu faire œuvre humaine et non point exclusivement scolaire. Il définit dès le début de son « Cours d'économie politique » le but qu'il poursuit dans sa dédicace à ses maîtres disparus : Brocard et Pirou « qui, par leur volonté d'atteindre l'homme, un homme non mutilé et non séparé de son milieu, caractérisent bien la manière française ».

A l'« homo œconomicus » des classiques, être abstrait et rationnel, dont l'étude des besoins constituait le seul fondement de la science économique, M. Marchal substitue l'homme du XX^e siècle, subissant les influences du capitalisme de groupes et l'intervention souvent nécessaire de l'Etat. Pour l'auteur, les structures et les mécanismes de la vie économique ne sont pas des données immuables, ne constituent pas un cadre intangible. L'économie politique est soumise à des phénomènes sociologiques, biologiques, humains et c'est en cela que son étude est passionnante dès lors qu'on y trouve une matière vivante et en perpétuel devenir.

Vue sous cet angle, l'analyse de la production, de la formation des prix, de la monnaie, du crédit qui constitue la substance de ce premier tome, semble singulièrement rajeunie et revigorée. Tous ceux qui s'intéressent aux phénomènes économiques contemporains feront leur profit d'un livre qui comble avec bonheur le long retard qu'ont pris dans ce domaine les ouvrages de doctrine économique moderne de langue française.

Philippe AYMARD

Albert AFTALION. **Monnaie, prix et change.** — Paris, Librairie du Recueil Sirey, 3^e édition, 1950. In-8^o, 554 pages, 700 fr. fr.

Après « Monnaie et économie dirigée » du même auteur, paru il y a quelques mois, voici que le Prof. Aftalion complète ses théories désormais classiques et universellement enseignées sur la valeur de la monnaie dans l'économie contemporaine en rééditant ce qui, dans l'étude des phénomènes monétaires, a trait à la période de liberté, c'est-à-dire à la période antérieure à 1940.

Les deux ouvrages forment ainsi un tout cohérent et complet qui seront l'instrument de travail indispensable de tous ceux qui par goût ou par occupation s'intéressent aux questions monétaires et financières. La critique de la théorie quantitative de la monnaie reprise dans cette troisième édition et qui constitue l'apport fondamental du Prof. Aftalion à la pensée économique contemporaine, sera notamment relue avec profit par tous ceux qui continuent, consciemment ou inconsciemment, à axer leur appréciation de la situation économique sur le seul volume de la circulation monétaire.

Quant à la théorie du change, que l'auteur expose avec clarté et méthode, elle reprendra sous peu toute son actualité lorsqu'auront disparu les entraves actuelles nées de la guerre. C'est pourquoi la réédition de l'ouvrage du Prof. Aftalion réservée aux problèmes de monnaie, prix et change en économie de liberté vient particulièrement à son heure en 1950, au moment où l'on semble prêt à revenir aux pratiques de l'économie libérale traditionnelle.

Philippe AYMARD

André STALDER. **Au delà du capitalisme, du collectivisme et du dirigisme.** — Lausanne, Imprimeries populaires, 1950. In-8^o, 340 pages, 9,20 fr. s.

André Stalder est un jeune économiste suisse romand dont le livre que nous signalons ici à nos lecteurs est le premier grand ouvrage. Dans la préface de celui-ci, Aldo Dami présente l'auteur en ces termes : « M. Stalder est un homme auquel on ne refuse pas un manuscrit, et qu'on lit sur épreuves. Il est une des têtes de la jeune génération. Il s'est fait connaître comme un remarquable technicien de la chose économique, comme un homme au cerveau fertile et ingénieux... ». Et l'on ne doute pas que cet éloge soit mérité après avoir lu « Au delà du capitalisme, du collectivisme et du dirigisme ».

Ce qui constitue, à nos yeux, le mérite essentiel de l'ouvrage de M. Stalder, c'est qu'il n'appartient pas à cette catégorie de livres qui se bornent à critiquer et à démolir. M. Stalder s'attaque, avec un courage qu'il faut relever, à la structure économique de la civilisation occidentale actuelle, mais reconstruit aussitôt après. Son étude est positive et c'est déjà beaucoup.

Certes, la discussion peut s'engager — et souhaitons qu'elle le soit rapidement — sur les principes nouveaux de « l'économie harmonisée » que propose l'auteur pour remplacer et dépasser un capitalisme hypertrophié, souvent inhumain et injuste, tout en évitant les écueils du collectivisme autoritaire et du dirigisme. La solution de M. Stalder, qui est celle de la Nouvelle école de Lausanne, est en tout cas originale et audacieuse. Ne l'est-elle peut-être pas trop ? Ne vise-t-elle pas trop loin pour avoir une influence utile et pratique, pour avoir la chance d'être appliquée

un jour ? La crise dont souffre aujourd'hui le monde est grave et elle doit être rapidement éliminée : des bouleversements de structure aussi importants que ceux que préconise M. Stalder peuvent-ils être vraiment cette solution rapide et efficace qu'un monde angoissé attend avec impatience ? On peut se le demander. « L'économie harmonisée » peut être un but attrayant, mais bien lointain. Et c'est tellement dommage quand, en fermant un livre de cette qualité et de cette envergure, les mots « idéalisme » ou « utopie »... vous tournent dans la tête, à tort ou à raison.

Mais, encore une fois, félicitons M. Stalder et ses amis de savoir au moins clairement où ils voudraient arriver. Il y en a assez qui ne le savent pas et surtout qui ne cherchent pas à le savoir. Peut-être nous entraîneront-ils davantage quand ils auront mis au point et exposé aussi habilement que leur théorie les moyens sérieux et rapidement utilisables qu'ils comptent employer. Car le besoin d'action est pressant.

La solution nouvelle préconisée par M. Stalder constitue la seconde partie de son livre. Dans la première, il analyse avec une simplicité et une perspicacité remarquables la situation actuelle. Nous avons pour notre part, énormément apprécié cette partie critique. L'auteur s'est appliqué à mettre en relief les défauts du système d'aujourd'hui et à analyser les faits tels qu'ils se sont déroulés depuis un siècle et demi. Il montre ainsi que le capitalisme « endosse une lourde responsabilité dans le déclenchement et l'aggravation de la crise de notre temps ». Mais, toujours selon l'auteur, « remplacer le capitalisme par un collectivisme autoritaire ou une économie soumise à la politique partisane, à l'incapacité des dirigeants dont la sélection s'opère en raison des idées politiques, comme le montre le lamentable spectacle de l'économie dite dirigée, serait en réalité pire que le mal ».

Entièrement d'accord. Seulement la solution du « collectivisme autoritaire » est déjà en marche. C'est pourquoi, si nous n'en voulons pas, nous n'avons plus un instant à perdre.

G. B.

NATIONS UNIES. Bulletin économique pour l'Europe. — Genève, publication des Nations Unies, janvier 1950. In-4°, 92 pages, 2 fr. s. (abonnement annuel : 6 fr. s.).

Le Bulletin économique pour l'Europe est destiné à fournir un résumé statistique de la situation économique en Europe ainsi qu'un aperçu périodique de son évolution dans l'intervalle qui sépare les dates de parution de l'étude sur la situation économique de l'Europe de la Commission économique pour l'Europe. Trois numéros de ce Bulletin sont publiés chaque année en juillet, en octobre et en janvier, se rapportant aux 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres de chaque année, respectivement.

Outre une étude générale de la situation économique de l'Europe de juillet à septembre 1949, le fascicule de janvier 1950 contient deux articles spéciaux très intéressants ; l'un sur la production et le commerce du charbon en Europe, depuis la fin de la guerre, l'autre sur l'interdépendance régionale d'avant-guerre et les échanges interzones d'après-guerre en Allemagne.

G. B.

UNESCO. L'enseignement de la géographie, quelques conseils et suggestions. — Paris, Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, 1950. In-8°, 135 pages, 150 fr. fr.

Cette brochure a été rédigée par un petit groupe d'experts-géographes français et destinée aux maîtres qui sont chargés d'enseigner la géographie dans les établissements du premier et du second degré.

Il est intéressant de relever ici que ce petit ouvrage, très bien présenté, comprend entre autres trois thèmes de leçon, dont l'une est « La Suisse : étude de géographie régionale ». Après avoir défini la géographie et son domaine, les auteurs de cet opuscule se sont attachés à décrire les buts de l'enseignement géographique et son rôle dans la compréhension internationale, ainsi que la formation de l'esprit géographique.

G. B.

F. de STEIGER. Le droit des sociétés anonymes en Suisse. — Lausanne, librairie Payot, 1950. In-8°, 380 pages, 20 fr. s.

En sa qualité de directeur de l'Office fédéral du Registre du commerce, M. Fritz de Steiger réunit à la fois la compétence la plus universellement reconnue et une expérience solidement établie du droit suisse des sociétés anonymes. Aussi sommes-nous particulièrement heureux de présenter aujourd'hui au public de langue française la traduction de son déjà célèbre ouvrage réalisée par M. J. Cosandey.

Il n'existait pas en effet, jusqu'ici, de véritable commentaire

du nouveau droit suisse des sociétés anonymes révisé en 1937. Nul doute, par conséquent, qu'il rende les plus grands services, d'autant plus que l'auteur en a profité pour actualiser son étude en y ajoutant des références nouvelles à la jurisprudence du Tribunal fédéral et aux ouvrages scientifiques les plus récents.

Il s'agit là d'une interprétation, en quelque sorte officielle, du titre 26 du code suisse des obligations, qui suit, sans en être esclave, l'ordre logique établi par le législateur et qui donne pour chaque texte légal les éclaircissements et les conseils pratiques qui s'imposent.

J. S.

Marcel MARANTZ. Le plan Marshall, succès ou faillite? — Paris, librairie Marcel Rivière et Cie, 1950. In-8°, 276 pages, 320 fr. fr.

Le plan Marshall a-t-il réussi ? Quel en est, d'ailleurs, le mobile initial, où puise-t-il sa signification historique ? Et quel avenir lui est-il réservé ? Telles sont les questions auxquelles tente de répondre M. Marcel Marantz.

Avant de formuler un jugement, encore faut-il préciser les motifs qui inspiraient les dirigeants américains lorsqu'en 1947, ils décidèrent de venir en aide à l'Europe. Pour la première fois peut-être en France, la question est examinée en dehors de toute polémique, et l'on constate que, loin d'être conduite par tel ou tel mobile isolé, d'ordre humanitaire, stratégique ou économique, l'action américaine a obéi à des impératifs profonds et très généraux, qui relèvent d'une conception déterminée de l'existence et du monde.

L'auteur met en relief les dangers des deux tentations qui peuvent solliciter l'Europe et l'Amérique. La première pourrait essayer de se réfugier dans le rêve d'un particularisme nuisible et d'ailleurs impossible ; la seconde pourrait céder à l'instinct de dominer sa partenaire matériellement moins favorisée. Le « Plan Marshall » n'aura réussi que s'il permet, dans l'accord, le développement d'une synthèse qui conserve à chacun des associés son originalité propre.

Rédigé pour « l'honnête homme », sans statistiques abstruses ni développements techniques, l'ouvrage offre, sur l'un des problèmes fondamentaux de notre époque, une mise au point qui ne laisse rien dans l'ombre. Il constitue pour qui veut suivre et comprendre les événements actuels, un document d'importance majeure au moment où s'élabore et se précise dans les faits le concept d'Association atlantique.

G. B.

Bernard ETIENNE. Les relations publiques des entreprises privées. — Paris, éditions Guy Le Prat, 1950. In-12°, 108 pages, 225 fr. fr.

Voici le premier ouvrage paru en France sur ce sujet particulièrement important. De quoi s'agit-il ? D'une forme indirecte de publicité ? D'un moyen de propagande en faveur d'un système économique ?

Cette interprétation est trop limitée, sinon erronée. L'auteur donne des Relations publiques une définition d'ensemble et des explications qui élèvent singulièrement le débat.

Il montre en effet la nécessité de lutter contre les habitudes et les préjugés séculaires qui sont la cause la plus grave des mésententes sociales et de la faible productivité en Europe.

Ce n'est pas seulement nos machines qu'il faut moderniser : C'est l'état d'esprit des hommes — aussi bien employeurs qu'employés — qui conditionne la prospérité de chacun.

Par quels moyens ?

L'auteur qui préconise la politique de la « Maison ouverte », n'hésite pas à s'appuyer sur l'exemple des industriels américains. L'importance attachée aux Etats-Unis à la franchise dans les relations entre patrons et ouvriers, entre administrateurs et actionnaires, entre sociétés et public, est pour beaucoup dans les résultats obtenus.

Particulièrement bien documenté, cet ouvrage présente, en un texte attrayant et riche d'exemples, un tour d'horizon très complet sur la question.

G. B.

Nous avons reçu :

Pierre SOULET. Mémento de l'hygiène et de la sécurité du travail. — Paris, éditions Spid, 1949. In-16°, 208 pages, 548 fr. fr.

Aide-mémoire fiscal. — Editions Spid, Paris, 1949. In-16°, 192 pages, 398 fr. fr.

Annuaire général de l'exportation et des foires économiques mondiales. — Paris, S. L. O. G., 1950, 873 pages, 1.800 fr. fr.